



Michel Darbellay, initiateur de « FarmX », l'application de location et de mise en location de machines qui sera opérationnelle dès le 15 février. Photo: Dominik Senn

« FarmX » : faciliter la location

La nouvelle plate-forme « FarmX » sera lancée le 15 février prochain. Cette application a tout pour faire fureur.

Dominik Senn

C'est la Chambre d'agriculture AgriJura, sous la houlette de son directeur Michel Darbellay, qui est à l'origine de « FarmX ». Ce dernier a réussi à convaincre Maschinering Schweiz, Prométerre et Seccom (la start-up qui a développé l'application) de participer à son projet et à obtenir le soutien de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), de l'Union suisse des paysans (USP), d'Agora, d'Agrisano et de l'ASETA. Ce partenariat a donné naissance à une plate-forme qui simplifie l'utilisation commune de machines.

C'est aussi simple que ça

La facilité d'utilisation est à elle seule garante du succès de la plate-forme. Il est possible de louer des machines et d'en mettre en location sur la même application. Cette dernière est disponible en allemand, en français et en italien ainsi que sur PC, smartphone et tablette. Dans un premier temps, l'utilisateur n'a qu'à indiquer son nom, son lieu de résidence et son adresse e-mail ainsi qu'un mot de passe sur www.farmx.ch. Il reçoit ensuite une confirmation automatique par e-mail lui demandant d'indiquer

son numéro de portable sur lequel un code lui sera envoyé par SMS pour lui permettre d'accepter les conditions générales d'utilisation et finalement de se connecter.

Processus facile

Et c'est parti: il suffit de chercher une machine, un type ou une combinaison, sous « Prendre en location » et de la réserver pendant une certaine période, ou de proposer les équipements dont on dispose accompagnés d'une image sous « Mettre en location » et répondre ensuite positivement ou négativement aux demandes de location. Dans « Mon team », l'utilisateur peut consulter les personnes qui bénéficient de tarifs réduits ou de fonctions spéciales, ainsi que les membres privilégiés d'une communauté avec les machines dont ils disposent et leur profil. Dans « Décompte », il peut configurer l'envoi automatique de factures (au format Excel) à ses locataires. Les demandes de location et de mise en location doivent évidemment être confirmées.

« Destiné aux professionnels »

La praticité de l'application fait ses preuves dans le cas des machines équipées d'un compteur: le compteur est relevé à chaque début et fin de location et l'application suit le fil. Si la machine est par exemple disponible plus tôt que prévu, l'application avertit le prochain locataire, qui peut alors en disposer plus tôt. « L'application est faite pour les professionnels », explique Michel Darbellay. ■

Pour d'avantage d'informations, consulter: www.farmx.ch

Gratuit jusqu'en milieu d'année

L'application peut être testée gratuitement et sans engagement jusqu'en milieu d'année. L'abonnement annuel pour proposer des machines en location et pour utiliser des fonctions « membres » s'élèvera à 40 francs de juillet à décembre 2019 et ensuite à 80 francs par an. Il est en revanche gratuit pour les locataires. Une contribution de 20 francs est facturée pour chaque machine louée, laquelle est déduite du coût de l'abonnement pour l'année suivante. Les recettes générées seront entièrement réinvesties dans la maintenance de l'application. Pour ce faire, les quatre partenaires précédemment mentionnés se sont constitués sous la forme d'une SARL en tant qu'exploitants de l'application et se chargent de son développement. « Nous ne sommes pas motivés par l'argent, nous visons une utilité optimale pour les agriculteurs en activité », explique Michel Darbellay.